



Inquiete pour ma fille qui dort maintenant pres d'une chaudiere

Par **magali29**, le 16/11/2008 à 21:11

Bonjour, ma fille est revenue de wd de chez son pere et m'a dit qu'elle avait maintenant sa propre chambre (elle a 9 ans et partageait la chambre avec son frere de 5 ans, ce qui ne me pose pas probleme). Son pere la fait dormir maintenant dans une piece amenee en chambre mais dans laquelle se trouve la chaudiere et le ballon d'eau chaude. J'ai appelle son pere pour lui faire part de mon inquietude et il m'a repondu qu'il avait fait passe un professionnel qui lui aurait dit que la petite pouvait dormir sans soucis dans cette chambre. Je m'inquiete ca me parait impensable de faire dormir un enfant pres d'une chaudiere a gaz. Que puis-je faire? merci

Par **Marion2**, le 16/11/2008 à 21:53

Bonsoir magali29,

A titre personnel, je peux vous dire que j'aurais la même réaction que vous.
Dites à son père que vous n'acceptez pas cette "chambre" pour votre fille et vous lui demandez qu'elle retourne dormir dans la même chambre que son frère.
Si votre ex mari persiste, envoyez lui une lettre recommandée AR.
Bon courage